

# COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (UniD)

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MARDI 22 FÉVRIER 2022

SALLE D62 – BÂTIMENT PRINCIPAL

### Présidence :

GRETHER Jean-Marie (JMG)

Vice-recteur finances et accréditation

### Présent-e-s :

AEBI Alexandre (AA)

FS

Membre du corps professoral

AUGSBURGER Robin (RA)

FLSH

Membre du corps étudiantin

BINDSCHEDLER Saskia (SB)

FS

Membre du corps intermédiaire

DISTEFANO Giovanni (GD)

FD

Membre du corps professoral (à distance)

KOHLER Roxane (RK)

DC

Responsable du Bureau hygiène et sécurité,  
coordinatrice UniD

NEIER Michel (MN)

DC

Responsable du Bureau intendance des bâtiments

REBETEZ Martine (MR)

FLSH

Membre du corps professoral (à distance)

SCHILLI Lionel (LSch)

DC

Chef du Service des bâtiments, de l'environnement  
et de la sécurité

SCHNEIDER Alice (AS)

DC

Développement durable

TERRIER France (FT)

FLSH

Membre du corps intermédiaire

VEIGA Damien (DV)

FLSH

Membre du corps étudiantin

WÜTHRICH Morgane (MW)

DC

Responsable du Bureau égalité des chances

### Absent-e-s :

FARSI Mehdi (MF)

FSE

Membre du corps professoral

FASEL LAUZON Virginie (VFL)

DC

Quality manager, coordinatrice UniD

FIECHTER Peter (PF)

FSE

Membre du corps professoral

MILLER Stephen (SM)

FS

Membre du corps professoral

MIVILLE François (FM)

FS

Membre du corps intermédiaire

MÉTRAL Thibaud (TM)

FS

Membre du corps étudiantin

TERRIER France (FT)

FLSH

Membre du corps intermédiaire

VUILLEMIN Nathalie (NV)

FLSH

Membre du corps professoral

---

## Ordre du jour

1. Validation du PV de la séance précédente (26.10.2021)
2. Informations de la coordination
3. Rapport d'activité 2021 et objectifs 2022
4. Plan climat
5. Planifications des séances 2022 de la commission
5. Divers

### 3. Rapport d'activité 2021 et objectifs 2022

**Contexte** : en 2019, la **commission de gestion de la fortune** de l'Université a décidé de modifier complètement l'allocation de son portefeuille vers des **placements en fonds durables**. La commission a demandé des offres à trois Banques et à un spécialiste en placements. Le mandat a finalement été donné à l'administrateur existant et régissant la fortune à ce moment-là. M. Augsburgers se demande si la liste de ces fonds ne devrait pas être publiée.

**Décision** : les placements de la Fortune de l'Université ne feront pas l'objet d'une mention dans le rapport d'activités mais d'une discussion lors de la prochaine séance de la Commission UniD du semestre d'automne.